

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 228/04

AMR 34/012/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

GUATÉMALA

les témoins du massacre de Plan de Sánchez

Edda Gaviola (f), militante en faveur des droits humains

ainsi que les autres membres du *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux)

Londres, le 21 juillet 2004

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des témoins du massacre de Plan de Sánchez depuis qu'on a retrouvé devant la porte du domicile de l'un d'entre eux un message de menaces de mort. Avant cela, Edda Gaviola, directrice du *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux), avait été la cible de manœuvres d'intimidation : on est entré par effraction chez elle et dans son bureau, et d'importants documents concernant les activités du CALDH ont été volés. Amnesty International craint que les autres membres du personnel du CALDH ne soient en danger, de même que les personnes et organisations avec lesquelles ils travaillent.

Le CALDH œuvre en tant que conseiller juridique pour les survivants du massacre de Plan de Sánchez. Le 18 juillet 1982, 268 habitants de Plan de Sánchez (département de Baja Verapaz) ont été tués par les forces armées guatémaltèques. Le 17 juillet 2004, un témoin de la tuerie a entendu une moto qui approchait son domicile. À l'aube, on a retrouvé une boîte contenant le message suivant : « *Tu vas bientôt mourir, parce que tu as été témoin du massacre de Plan de Sánchez et que tu es responsable de la condamnation de l'État du Guatemala ce sera ta récompense tu seras bientôt tué bon anniversaire du 18 juillet.* »

Trois jours plus tôt, le 14 juillet, on a pénétré par effraction chez Edda Gaviola. Rien n'a été volé, mais on a déposé dans son logement des messages visant à l'intimider. Le lendemain, lorsqu'Edda Gaviola est rentrée chez elle, en compagnie de membres du personnel des Nations unies, elle s'est rendu compte que son domicile avait de nouveau été violé. Cette fois-ci, ses documents personnels avaient fait l'objet d'une fouille minutieuse, mais aucun objet de valeur ne manquait. Dans la nuit du 16 au 17 juillet, une ou plusieurs personnes se sont introduites dans les bureaux du CALDH. Un ordinateur portable et un téléphone cellulaire ont été volés, et des dossiers renfermant des informations essentielles sur le travail du CALDH avec des organisations de jeunes ont été passés au peigne fin. Un grand nombre d'équipements de valeur sont restés intacts. Après l'enlèvement, au mois de mars, du chauffeur du Centre (libéré depuis), des mesures de protection ont été mises en œuvre dans les bureaux de l'organisation. Les autorités ont consenti à les renforcer à la suite de la violation du domicile d'Edda Gaviola, ainsi, la police y est désormais présente vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ces précautions n'ont cependant pas empêché le cambriolage des bureaux.

Amnesty International craint que ces récents actes d'intimidation n'aient eu pour objectif de dissuader les survivants du massacre et le personnel du CALDH de poursuivre leur action en faveur de la justice et leur travail sur des questions extrêmement délicates touchant aux droits humains. Le CALDH a joué un rôle déterminant auprès des autorités guatémaltèques, afin qu'elles poursuivent sans relâche les responsables présumés de massacres perpétrés lors des années de conflit. Récemment, l'organisation a saisi la Cour interaméricaine des droits de l'homme au sujet des événements de Plan de Sánchez. Le 29 avril 2004, cette instance a condamné les autorités guatémaltèques pour le massacre ; elle se penche actuellement sur la question du montant des indemnités de réparation qu'elles devront verser aux proches des victimes. Le CALDH fait par ailleurs partie de la coalition militant en faveur de la création de la *Comisión para la Investigación de Cuerpos Ilegales y Aparatos Clandestinos de Seguridad* (CICIACS, Commission d'enquête sur les groupes illégaux et les organisations clandestines de sécurité) et réclamant l'ouverture d'investigations sur les homicides dont sont victimes un nombre croissant de femmes au Guatemala. Edda Gaviola est l'une des représentantes du CALDH au sein de cette coalition. La première violation de son domicile s'est produite après sa participation à une réunion avec la coalition et diverses organisations de défense des droits de la femme.

D'anciens militaires, dont certains ont été impliqués, par le passé, dans des atteintes aux droits de la personne, sont fortement soupçonnés d'appartenir à des réseaux du crime et des structures du pouvoir parallèle au Guatemala. La CICIACS, si elle était mise en place, pourrait enquêter sur de tels soupçons. Amnesty International pense que certains membres de ces réseaux sont

responsables de nombre d'attaques récemment commises contre des défenseurs des droits humains et qu'ils pourraient être à l'origine des cambriolages mentionnés plus haut.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux) a ouvert ses bureaux au Guatemala en 1994. Depuis lors, les membres du personnel de cette organisation sont pris pour cibles en raison des activités qu'ils mènent pour faire traduire en justice les auteurs présumés d'atteintes aux droits humains (veuillez consulter l'AU 275/03, AMR 34/057/2003 du 23 septembre 2003 et l'AU 68/03, AMR 34/015/2003 du 7 mars 2003). Ces dernières années, au Guatemala, un nombre alarmant de défenseurs des droits fondamentaux ont été tués, agressés ou menacés pour être intervenus sur des cas particulièrement sensibles de violations des droits humains (voir l'AU 283/03, AMR 34/060/2003 du 2 octobre 2003 et l'AU 93/03, AMR 34/020/2003 du 8 avril 2003) ou parce qu'ils étaient témoins dans des affaires de premier plan d'atteintes aux droits fondamentaux.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– exhortez les autorités à garantir la sécurité de tous les témoins du massacre de Plan de Sánchez, ainsi que celle d'Edda Gaviola et des autres membres du personnel du CALDH, en fournissant notamment une présence policière vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les bureaux de cette organisation, comme elles s'y étaient déjà engagées ;

– demandez instamment que soit menée dans les plus brefs délais une enquête impartiale et exhaustive sur les menaces de mort reçues par un témoin du massacre de Plan de Sánchez et sur les trois cambriolages, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;

– invitez les autorités guatémaltèques à faire le nécessaire pour que la *Comisión para la Investigación de Cuerpos Illegales y Aparatos Clandestinos de Seguridad* (CICIACS, Commission d'enquête sur les groupes armés illégaux et sur les appareils de sécurité secrets) soit mise sur pied et puisse commencer ses travaux, en veillant à ce qu'elle revête un caractère indépendant : elle sera chargée d'enquêter sur les membres de structures illégales et secrètes au Guatemala et de les poursuivre en justice.

APPELS À :

Président de la République :

Licenciado Oscar Berger Perdomo
Presidente de la República de Guatemala
Casa Presidencial, 6 a. Avenida, 4-18 zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 221 4423

Formule d'appel : *Excelentísimo Señor Presidente,* /
Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

(l'actuel ministre a démissionné le 19 juillet 2004)
Ministro de Gobernación
6ª Avenida 4-64, Zona 4, nivel 3
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 362 0237

Courriers électroniques : ministro@mingob.gob.gt

Formule d'appel : *Señor Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Procureur général :

Juan Luis Florido
Fiscal General
Fiscalía General del Ministerio Público
8ª Avenida 10-67, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 251 2218

Formule d'appel : *Estimado Fiscal General,* / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux
Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH)
9ª Av. 2-59, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : 502 251 8163

Procureur des droits humains :

Dr. Sergio Fernando Morales Alvarado
Procurador de los Derechos Humanos
Procuraduría de los Derechos Humanos
12 Avenida 12-72, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 238 1734

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.